

## Procédure d'élaboration du budget 2021

### Calendrier d'élaboration et de préparation des campagnes d'emplois 2021

1. A la suite du débat d'orientations budgétaires du CA du 15 mai 2020, une lettre de cadrage sera adressée aux composantes et services centraux. A cette lettre seront joints les documents à compléter et à retourner, en un envoi à la DAF et à la DRHAS pour le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Ces éléments seront synthétisés par la DAF et la DRHAS à partir du 1<sup>er</sup> juillet et pourront faire l'objet d'échanges complémentaires avec les services, laboratoires et composantes afin que les demandes soient fiabilisées.

2. Les dialogues de gestion avec les composantes se dérouleront du 24 août au 18 septembre 2020.

A l'issue de cette période de dialogue de gestion la concertation se poursuivra, les composantes et services pourront ainsi affiner leur budget en continuant d'échanger avec la DAF et la DRHAS.

3. Une première indication des arbitrages budgétaires et des moyens attribués interviendra vers le 20 octobre 2020. L'information qui sera faite aux services ne vaudra bien évidemment pas notification, le conseil d'administration pouvant seul valider les orientations et dotations proposées.

4. Durant le mois de novembre 2020, ces arbitrages seront soumis pour discussion et avis au Comité Technique (campagnes d'emploi BIATSS et enseignant.es / enseignant.es-chercheur.es) et au Conseil Académique Plénier (campagne d'emploi des enseignant.es et enseignant.es-chercheur.es).

5. Ces propositions, enrichies des remarques et avis des différentes instances précitées, seront soumises à la validation du Conseil d'administration du 4 décembre 2020.

6. Une notification définitive sera transmise par courrier après le vote des instances.